

Bordeaux Métropole : Sur la rive droite, la Brazzaligne se dessine

La métropole de Bordeaux s'apprête à lancer une consultation afin de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre externe qui conduira les premiers travaux de la Brazzaligne. Aujourd'hui voie ferrée de 4 km qui traverse les futurs quartiers que sont Brazza et Bastide Niel, sur la rive droite de Bordeaux, elle deviendra demain un corridor vert et un espace partagé. Les premiers travaux sur la partie désaffectée de la ligne, appelée « demi-lune » à Cenon, vont démarrer dès septembre 2021 et préfigurent l'aménagement global. La Direction de la nature pilote cet aménagement, le paysagiste Bas Smets en est l'assistant à maîtrise d'ouvrage - il garantira la cohérence globale des aménagements paysagers en gardant un œil sur les opérations voisines -, et la Direction des espaces verts est le conducteur de cette opération, dont le montant total s'élève à 3,5 M€. La livraison est prévue pour 2023.

Le projet consiste à réutiliser l'emprise de la voie ferrée (10 ha au total) pour créer des connexions de part et d'autre de la ligne pour les quartiers existants et futurs, des chemine-

ments doux pour piétons et cyclistes et une voie pour un transport en commun. Bordeaux Métropole part de l'existant pour façonner ce nouvel espace : aucun démontage n'est prévu, les éclairages se-ront reliés aux caténaies, le travail se fera à partir des voies et des traverses, recouvertes d'un stabilisé.

Transfert de gestion de la voie ferrée. La difficulté technique de cette opération réside dans le passage hebdomadaire d'un train de marchandises qui dessert les Grands Moulins de Paris, situés quai de Brazza. Elle implique que Bordeaux Métropole et la SNCF opèrent un transfert de gestion sur la partie de cette voie ferrée en activité. La collectivité en deviendra le gestionnaire et le groupe ferroviaire reste propriétaire ; un accord de principe a d'ores et déjà été obtenu. « Si nous partions sur une mise à disposition de l'emprise non circulée, la SNCF nous obligerait à faire une clôture le long de la voie ferrée, ce qui nous coûterait 2 M€ rien que pour cet équipement, et mettrait à mal toute la philosophie du projet », précise-t-on à la direction de la nature.

La collectivité devra donc gérer la circulation d'un train de marchandises au milieu d'un quartier d'habitation. Durant un temps seulement, car à terme, cette infrastructure devrait être dédiée aux transports en commun. La seule obligation de Bordeaux Métropole est de pouvoir refaire circuler un train si cela s'avérait nécessaire. Elle ne peut donc pas casser l'infrastructure, rompre la linéarité de l'emprise ni construire dessus. D'où le souci de réaliser un aménagement économe qui pourrait ne pas s'inscrire dans le temps.

C'est pour ce volet technique que la Brazzaligne bénéficie d'un financement du Programme d'investissements d'avenir (EcoCités 2) à hauteur de 690 000 €, ainsi que pour l'innovation sociale qui consiste à adosser des compléments d'aménagement tout le long de la ligne, définis au fur et à mesure avec les communes en fonction des besoins. A Cenon, la métropole va ainsi créer une aire de jeux et de pique-nique. ■

par Oriane Dupont

